

ASSEMBLÉE NATIONALE

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 25345

présenté par

Mme de Lavergne, M. Simian, Mme Robert, Mme Degois, Mme Sylla, M. Perrot,
Mme Jacqueline Dubois, M. Damaisin, M. Zulesi, M. Kervran, M. Daniel et M. Le Bohec

ARTICLE 25

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.